



Belgische Technische Coöperatie nv
Coopération Technique Belge sa

RAPPORT FINAL

TITRE DE LA PRESTATION ET NUMERO D'IDENTIFICATION.

INFORMATIONS DE BASE SUR LA PRESTATION.

Pays	:	BENIN
Secteur et sous-secteur CAD	:	GOUVERNANCE / JUSTICE
Date de signature convention spécifique	:	25 mai 2004
Date d'entrée en vigueur	:	25 mai 2004
Institution nationale ou régionale chargée de l'exécution	:	Ministère de la Justice de la Législation et des Droits de l'Homme (MJLDH)
Agences d'exécution	:	Coopération Technique Belge (CTB)
Nombre d'experts en coopération internationale de la CTB	:	1
Durée de la prestation (selon AS/CS)	:	48 mois
Date de démarrage de la prestation	:	
Selon AS/CS	:	01/ 01/ 05
Effective	:	01/ 01/ 06
Date de clôture de la prestation	:	
Selon AS/CS	:	31/ 12/ 08
Estimée	:	31/ 12/ 09
Modalités de gestion de la prestation	:	COGESTION et RÉGIE
Budget total de la prestation	:	4.076.596 euro (2.670.170.415 FCFA)
a- Budget National	:	479.226 euro (313.893.000 FCFA)
b- Royaume de Belgique	:	3.597.370 euro (2.356.277.415 FCFA)
Localisation géographique du projet	:	Départements de l'Atacora, Donga, Mono et Couffo
Age du projet	:	48 mois
Période couverte par le rapport	:	janvier 2006 à décembre 2009

Annexes	Oui	Non
1. Résumé des résultats	√	
2. Etat des recettes et dépenses de l'année sous revue	√	
3. Taux de déboursement de la prestation	√	
4. Personnel de la prestation	√	
5. Sous-traitance et appels d'offres	√	
6. Equipements	√	
7. Formations	√	
8. Bailleurs de fonds	√	

PREMIÈRE PARTIE : APPRECIATION

Appréciez la pertinence et la performance de la prestation en utilisant les appréciations suivantes:

- 1.-Très satisfaisant**
2. - Satisfaisant
3. - Non satisfaisant, malgré certains éléments positifs
4. - Non satisfaisant
X. - Sans objet

Inscrivez vos réponses dans la colonne correspondant à votre rôle dans l'exécution de la prestation :

	Responsable national de l'exécution	Responsable CTB de l'exécution
PERTINENCE¹ (cf. PRIMA, §70, p.19)		
1. Quelle est la pertinence de la prestation par rapport aux priorités nationales de développement?	1	3
2. Quelle est la pertinence de la prestation par rapport à la politique belge de développement? Indiquez votre score par rapport aux trois thèmes ci-dessous : a) Genre b) Environnement c) Economie sociale	2	2,5
3. Les objectifs de la prestation étaient-ils toujours pertinents ?	1	2,5
4. La prestation a-t-elle répondu aux besoins des groupes cibles?	1	2,5
5. En fonction de ses objectifs, la prestation s'est-elle appuyée sur les organes locaux d'exécution appropriés?	3	3

¹ Selon le PRIMA, §70, p.19, il s'agit "d'apprécier si les choix des objectifs, les choix des groupes cibles et des organes locaux d'exécution restent pertinents et cohérents par rapport aux principes généraux relatifs à une aide efficace et efficiente, ainsi que par rapport à l'application des politiques et stratégies locales, régionales, internationales et belges de développement ».

	Responsable national de l'exécution	Responsable CTB de l'exécution
PERFORMANCE² (PRIMA, §71, pp.19-20)		
Les résultats obtenus par la prestation ont-ils contribué à la réalisation de ses objectifs ³ ? (efficacité)	2	3
Appréciez la qualité des résultats intermédiaires (efficacité)	3	3
Les modalités de gestion de la prestation ont-elle été appropriées? (efficacité)	3	3,5
Les ressources de la prestation ont-elles été suffisantes sur le plan de (efficience) :		
a. Ressources financières?	1	2
b. Ressources humaines ?	3	4
c. Matériel et équipements ?	2	3
Les ressources de la prestation ont-elles été utilisées efficacement et optimisées pour obtenir les résultats attendus? (efficience)	2	2,5
La prestation a-t-elle été satisfaisante sur le plan coût-efficacité par rapport à des interventions similaires? (efficience)	2	3
Sur base du planning d'exécution, appréciez la rapidité d'exécution de la prestation. (respect des délais)	3	4

² Selon le PRIMA, §71, pp. 19-20, il convient « d'apprécier et de mesurer les performances convenues dans les phases de préparation selon les 4 critères et les indicateurs établis pendant la formulation. (Les 4 critères sont efficacité, efficience, respect des délais et qualité du personnel).

³ voir annexe 1 pour plus de détails

Indiquez votre appréciation globale de la prestation *en utilisant les appréciations suivantes*:

- 1 - Très satisfaisant
- 2 - Satisfaisant
- 3 - Non satisfaisant, malgré certains éléments positifs
- 4 - Non satisfaisant
- X - Sans objet

	Responsable national de l'exécution	Responsable CTB de l'exécution
Appréciation globale de la prestation	2,5	3

Expliquez les raisons de votre appréciation, qui peut dépasser le cadre strict des critères de pertinence et de performance ci-dessus et être différente de l'appréciation donnée pour ceux-ci.
(1 page max)

Responsable national de l'exécution	Responsable CTB de l'exécution
Globalement, la prestation a été satisfaisante. En effet, grâce au projet, les populations de l'Atacora-Donga et du Mono-Couffo ont acquis une meilleure connaissance du fonctionnement de la justice et des droits de l'enfant. Désormais, les tribunaux de conciliation sont connus et reconnus comme premier maillon de la justice de proximité, ceux-ci ont gagné en légitimité. De même, grâce à la formation reçue, leurs membres ont acquis une expérience qui va à coup sûr les aider à mieux remplir leur office En ce qui concerne le partenaire béninois, il a pris la mesure des faiblesses existant au plan institutionnel en matière de justice de proximité d'une manière générale, et relativement aux tribunaux de conciliation de façon spécifique. Le PASJ aura éveillé le ministère de la justice, de la législation et des droits de l'homme (MJLDH) à l'une de ses obligations en l'occurrence garantir l'accès de la justice à tous. Le séminaire sur la justice de proximité tenu du 22 au 23 octobre 2009 à Lokossa aura été l'un des moments privilégiés de questionnement du MJLDH sur lui-même et	De façon globale, et tel que cela avait été écrit au premier rapport de suivi de la prestation en 2006, nous croyons que l'analyse effectuée par les missions d'identification et de formulation ainsi que les conclusions présentées au DTF demeurent tout à fait valables <u>quant à l'état de la justice au Bénin et quant aux problèmes et défis spécifiques au rapprochement de la justice du justiciable.</u> Toutefois, et en dépit d'une volonté claire de faire porter l'intervention sur plusieurs niveaux et sur différents aspects du secteur concerné afin d'améliorer la "justice de proximité", le projet aura enregistré un succès limité. En effet, c'est essentiellement à travers ses activités dans les domaines "grand public" de la formation et de la sensibilisation qu'on peut considérer sans se tromper que le projet a eu un impact réel. Malheureusement, on peut constater une disproportion entre les moyens qui ont pu être engagés dans ce champ – celui du <i>Résultat 1</i> – et les actions concrètes et à effet pérenne opérées dans "l'institutionnel", soit au niveau des <i>Résultats 2, 3 et 4</i>. De ce fait, les avancées effectuées en termes d'accroissement de la connaissance des populations en matière de justice, quoi que tout à fait positives, sont plus fragiles. Elles risquent de se voir diluées si, à terme, les justiciables touchés par le projet n'ont pas le sentiment que cette justice qu'ils connaissent mieux..., se rapproche effectivement d'eux. A notre sens, et outre les difficultés inhérentes à la cogestion et à ses déclinaisons, la prestation effectuée a été marquée par un certain nombre de déficiences originelles quant aux approches retenues. Ceci, tant au niveau de la stratégie d'intervention que sur le montage

sur les défis contemporains quant à la nécessité de justice de proximité qui constitue une philosophie.	institutionnel ou sur les moyens de mise en œuvre. Comme il a déjà été mentionné, ces difficultés renvoient, notamment : – aux <u>moyens de réalisation disponibles</u> (capacités/ ressources/ volontés); – <u>aux modes & mécanismes de gestion appropriés</u> (organes d'exécution, institutions et structures impliquées) ; – <u>à la congruence des Résultats intermédiaires</u> (nature, nombre et étendue des activités envisagées,...) à atteindre.
---	---

DEUXIÈME PARTIE : RÉSUMÉ DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA PRESTATION.

1. Si nécessaire, décrivez l'objectif Spécifique et les Résultats Intermédiaires de la prestation, tels que mentionnés dans le document de projet ainsi que les changements opérés (quand, comment et pourquoi)

«Le rapprochement de la Justice du justiciable est amélioré dans les Départements de l'Atacora, de la Donga, du Mono et du Couffo»

Le PASJ, en vue de réaliser l'objectif spécifique, a mis un accent particulier sur le renforcement des capacités des TC et acteurs intermédiaires ainsi que sur l'information et la sensibilisation sur des thèmes liés à la justice et aux droits.

Résultat 1 : Le fonctionnement de la justice, le rôle des différents acteurs de la justice et les droits de l'Enfant sont connus par les intermédiaires de la justice.

Dans le cadre de ce résultat, et pour améliorer l'image de marque et la connaissance de la justice, le projet a réalisé les émissions-radio de sensibilisation des justiciables dans toutes la zone d'intervention, en partenariat avec les structures de presse, les stations communautaires et avec les ONG. Ainsi le projet a réalisé des formations au profit des élus locaux, ONG, radios, enseignants, alphabétiseurs, responsables de centres de promotion sociale, chefs religieux, OPJ et chefs traditionnels. Un manuel de formation et de vulgarisation est édité et mis à disposition des acteurs intermédiaires pour une large diffusion auprès des justiciables.

Résultat 2 : Les Tribunaux de Conciliation sont opérationnels et performants

En dehors des activités de recrutement des assistants secrétaires (non réalisé) et des constructions des locaux de TC (en cours mais partiellement), des actions de formation des membres des TC ainsi que la fourniture de matériel de bureau, constituent l'essentiel des appuis aux TC.

Résultat 3 : Les TPI sont en mesure de tenir des audiences foraines et d'inspecter les TC.

Le résultat 3 comporte beaucoup d'activités qui échappent au contrôle de l'UGP. C'est le cas notamment de la tenue des audiences foraines par les TPI et de leur supervision et contrôle par

l'IG du MJLDH. Sur ce dossier, le projet s'est essentiellement employé à mener des plaidoyers en direction des acteurs institutionnels.

Résultat 4 : Les mécanismes de poursuite judiciaire des infractions commises contre les enfants sont renforcés.

Ce résultat comprend : la formation et le stage des magistrats, le recrutement d'experts en droits de l'enfant à mettre à disposition du ministère public et la tenue des concertations communales par le parquet. En effet, à la suite de l'évaluation à mi parcours, ces activités ont été soit révisées, soit supprimées. Seule la fourniture de véhicule au parquet a été réalisée. Ces modifications ont conduit à la revue du résultat, qui est dorénavant formulé ainsi qu'il suit : *Partenariat parquets société civile ; soutien à la communication entre acteurs & au signalement des infractions.*

2. Dans quelle mesure l'objectif spécifique de la prestation a-t-il été atteint, en fonction des indicateurs retenus ?

L'objectif spécifique est formulé de la façon suivante: *"Le rapprochement de la Justice du justiciable est amélioré dans les Départements de l'Atacora, de la Donga, du Mono et du Couffo."*

Deux indicateurs d'impact ont été définis au DTF afin de vérifier le niveau d'atteinte de cet objectif. Il s'agit :

- de l'augmentation du nombre d'affaires de conciliation traitées par les TC
- du nombre et de la tenue régulière d'audiences foraines dans toutes les Communes

Pour ce qui est du premier indicateur, on peut relever les éléments suivants : alors que le nombre d'audiences tenues et le nombre de sollicitations sont en nette augmentation ces dernières années, le nombre d'affaires traitées ne s'accroît pas d'autant. Par ailleurs, les chiffres disponibles montrent clairement que le nombre de PV (conciliation et non-conciliation) produits diminue considérablement par rapport aux années antérieures.

On peut difficilement tirer des conclusions de ces données, qui peuvent être jugées soit positives, du point de vue d'un fonctionnement accru de la justice de proximité, soit négatives, si on songe au degré de réponses effectives (et satisfaisantes) données aux justiciables. Ceci étant posé, en l'absence d'éléments additionnels d'analyse, on pourrait aussi supposer que le rapport entre ces deux types de données indique une meilleure qualité du service rendu.

Pour ce qui est du second indicateur, on peut dire que si les efforts louables, entrepris de façon plus générale en 2009 par chaque TPI présent dans la zone du projet, ont permis la tenue effective d'un certain nombre d'audiences, les résultats restent très modestes.

Au regard de ces indicateurs, l'on peut estimer que l'objectif spécifique n'a pu être atteint que très partiellement.

Néanmoins, des acquis importants ont été enregistrés par le projet. C'est le cas :

- des campagnes de sensibilisations réalisées avec vingt-neuf ONG, seize radios et une dizaine d'organes de presse écrite

- de la formation des élus locaux, acteurs de la société civile et des membres de TC
- de la production et mise à disposition éventuelle d'un manuel de référence, de vulgarisation et de formation en matière de justice, ouvrage inédit qui permettra aux populations et groupes-cibles d'avoir accès à des connaissances essentielles et constituera un outil d'intervention important pour les différents "intermédiaires" de la justice.

Au-delà de l'appréciation (mitigée) qui peut être faite des indicateurs de départ, il faut souligner le grand intérêt que portent les populations, les organisations de la société civile et intermédiaires de la justice et, de façon croissante, le ministère de la justice relativement aux objectifs du projet et à ce type d'intervention. Il s'agit là d'un point de repère important qui démontre que l'objectif spécifique doit être poursuivi. Même si des goulots d'étranglement existent, la volonté exprimée par les représentants du ministère quant au respect des engagements pris, constitue un signe encourageant pour la suite à donner à certains acquis majeurs du projet.

3. Dans quelle mesure les résultats intermédiaires de la prestation ont-ils été atteints, en fonction des indicateurs retenus ?

Pour rappel, les indicateurs des résultats intermédiaires sont les suivants :

Le fonctionnement de la justice, le rôle des différents acteurs de la justice et les droits de l'Enfant sont connus par les intermédiaires de la justice	• Niveau de compréhension du fonctionnement de la justice et des droits de l'enfant par les intermédiaires et par la population • Evolution du nombre d'affaires judiciaires traitées par les autorités administratives et les services de sécurité	→ MESURÉ et RÉALISÉ → NON MESURABLE (statistiques non-disponibles lors de la collecte finale de données)
Les Tribunaux de Conciliation sont opérationnels et performants	• Évolution du taux de dossiers traités par les TC • Proportion des usagers satisfaits des prestations des tribunaux de conciliation	→ MESURÉ et PARTIELLEMENT RÉALISÉ → MESURÉ et PARTIELLEMENT RÉALISÉ
Les TPI sont en mesure de tenir des audiences foraines et d'inspecter les TC	• Taux d'audiences foraines effectives par rapport aux prévisions (réf. de base => 1 AF / commune/ par mois) • Nombres de visites d'inspection des TC par les TPI	→ MESURÉ et TRES PEU RÉALISÉ → MESURÉ et TRES PEU RÉALISÉ
Les mécanismes de poursuite judiciaire des infractions commises contre les enfants sont renforcés	• Evolution du nombre de plaintes et de poursuites pour les infractions commises contre les enfants • Nombres de dossiers d'infractions commises contre les enfants traités et conclus	→ NON MESURABLE (statistiques non-disponibles) → NON MESURABLE (statistiques non-disponibles)

A partir des données présentées ci-dessus, il apparaît difficile de conclure à l'atteinte de l'ensemble des résultats intermédiaires de la prestation, sur base de l'analyse des indicateurs retenus.

D'une part, plusieurs de ceux-ci n'ont pu être renseignés, par manque de données disponibles ou faute d'avoir pu y accéder. D'autre part, la majorité des indicateurs qui ont pu être mesurés montrent une performance relative, à l'exception de celui qui touche au niveau de compréhension du fonctionnement de la justice et des droits de l'enfant par les intermédiaires et par la population.

Au regard des activités planifiées pour chaque résultat, on peut faire les observations suivantes :

- concernant le **résultat 1** : 4 des 5 actions planifiées ont été entièrement réalisées ;
la cinquième ne l'a été qu'en partie, puisque si un certain nombre d'outils spécifiques ont été produits et distribués à l'occasion des diverses formations, le "*Manuel de vulgarisation*" a été élaboré à la toute fin de la prestation, en français uniquement, et aucun des outils de vulgarisation prévus n'a été produit.
- concernant le **résultat 2** ; 1 seule des 7 actions a été entièrement accomplie ;
la formation des membres des TC a été faite mais le second cycle de recyclage n'a pas eu lieu ; les TC n'ont pu disposer de bureaux et de salles d'audience en cours de prestation et, *in fine*, quatorze TC sur vingt-cinq seront dotés de locaux construits ; l'actualisation des textes régissant les TC s'est révélée prématurée
- concernant le **résultat 3** ; seule la fourniture et l'entretien de véhicule ont été assurés ;
les salles d'audience n'ont pas été mises à disposition et le suivi à assurer par l'Inspection Générale ne s'est pas fait ; au demeurant, un nombre minime d'audiences foraines a pu être répertorié, en fin de projet
- concernant le **résultat 4** ;
1 action sur 4 est exécutée, soit la fourniture et l'entretien de véhicule ; les autres volets ont été abandonnés, modifiés ou, en définitive, n'ont pas été véritablement mis en opération

Au total, sept des dix-neuf interventions retenues par le DTF ont été exécutées entièrement ; quatre l'ont été en partie et huit n'ont pas été engagées ou n'ont connu qu'un embryon d'exécution.

4. Décrivez le système de suivi-évaluation qui a été mis en place lors de la mise en oeuvre de la prestation.

Pour une bonne appréciation des évolutions du projet, le DTF avait déjà prévu une rubrique *Monitoring et évaluation*, en indiquant que les indicateurs de performance tels que définis dans le cadre logique constitueront la base d'évaluation du projet. En postulant pour l'organisation d'une grande enquête sur la perception et l'accès à la justice par la population le DTF indique que cette démarche permettra de disposer de base de référence et servira de mesure l'impact des actions.

En 2008, l'évaluation à mi parcours a insisté sur la mise en place d'un système de suivi évaluation, animé par un agent, afin de disposer d'un tableau de bord actualisable en fonction de l'évolution des indicateurs qualitatifs et quantitatifs.

Le projet a mené des actions significatives qui se résument ainsi qu'il suit :

Enquête sur la perception de la justice

Entre 2007 et 2008, le PASJ a réalisé une enquête sur la perception de la justice par les populations. Il s'agit d'une grande enquête qui a permis de disposer d'informations sur les

perceptions et pratiques des justiciables et de déboucher sur des indicateurs cibles par année d'existence du projet dans la logique des objectifs du millénaire pour le développement.

Recrutement d'un consultant expert en système de planification et suivi évaluation

En outre, le projet a engagé un expert en système de planification et suivi évaluation. Malheureusement le processus n'a pu aboutir, le consultant ayant démissionné et porté disparu.

Responsabilisation d'un agent chargé des actions et du suivi évaluation

Un chargé des actions et du suivi évaluation du projet a été engagé en janvier 2009 par le projet. Il contribuera à la collecte des données pour le renseignement des indicateurs du projet.

En juin 2009 puis en septembre 2009, des collectes de données ont eu lieu sur le terrain. Ces travaux ont aidé à disposer de données sur les différents acteurs et les résultats du projet.

TROISIEME PARTIE : COMMENTAIRES ET ANALYSES.

1. Quels sont les problèmes et questions majeurs qui ont influencé l'exécution de la prestation et comment la prestation a-t-il tenté de les résoudre ?

De façon synthétique, les éléments suivants peuvent être signalés :

- Le fait que la réflexion sur une politique nationale en matière de justice de proximité en soit encore à ses débuts n'a pas favorisé l'installation et le cheminement du projet au sein du secteur de la justice, particulièrement au sein de la sphère judiciaire. influencé le projet quant au contenu de cette dernière, aux attentes des différents acteurs. La stratégie en matière de tenue des AF reste à documenter et laisse à interprétation arbitraire. Cela a des influences sur le suivi de la tenue des AF.
- La cogestion telle qu'elle a été mise en œuvre et idéalisée n'a pas fonctionné à souhait ; elle n'est pas forcément porteuse de vision partagée ni de leadership clair.
- Mise à disposition tardive du responsable national du PASJ soit près de huit (8) mois après le démarrage formel du projet ; mise à disposition tardive de locaux pour abriter le siège du projet ; le centrage du projet à Cotonou
- Non satisfaction de toutes les conditions préalables du projet en l'occurrence le paiement des arriérés aux membres des tribunaux de conciliation ;
sur ce point, le PASJ a imaginé un mécanisme alternatif de collecte et de restauration de la base de données, ce qui a permis d'établir les états et de faire payer les membres des tribunaux de conciliation.
- Taille réduite du personnel par rapport aux activités du projet ;
En plus des membres de l'unité de gestion d'origine, réduite au responsable national, au coresponsable, à l'administrateur gestionnaire, à l'assistante administrative et à l'expert de la promotion de la justice, il a fallu recruter le chargé des actions et, par suite de l'évaluation à mi-parcours, un spécialiste en suivi évaluation, un expert en soutien institutionnel et, en fin de parcours, une secrétaire-archiviste.
Cette déficience constante en ressources humaines adéquates a également induit le recours à nombre de consultants externes, entraînant du même coup un encadrement très lourd pour l'UGP et sa direction, avec, en bout de course, des résultats trop souvent négatifs.
- La stratégie de base l'intervention se situe sur une approche dite "Programme" plutôt que sur une approche dite "Projet" ; avec comme objectif une intégration du PASJ au PIRSJJ, "...afin d'y contribuer et de le compléter plutôt que de travailler de manière isolée et non durable" ;
cette association stratégique, entre le choix "approche programme" plutôt que "projet", avec l'objectif d'intégration et de pérennisation du PASJ qui la sous-tendait, a été déterminante quant au montage institutionnel du projet. Tout en admettant le raisonnement qui a fondé

cette logique d'intervention, il faut considérer que celle-ci a eue des conséquences très importantes sur la mise en œuvre du projet ; elle est sans doute à la source d'une des faiblesses fondamentales du PASJ, soit l'absence de personnel adéquat et en nombre suffisant pour mener à bien les actions projetées et en assurer un suivi adéquat.

2. Quelles sont les causes des écarts par rapport aux résultats attendus ?

En plus des problèmes et questions majeures indiqués ci-dessus et des défections intervenues du fait de certains cocontractants du projet (par rapport au manuel, à l'enquête sur la perception de la justice par les populations, par rapport au suivi évaluation), l'environnement dans lequel le projet a évolué a influé sur sa mise en œuvre et donc justifié par ailleurs des écarts par rapport aux résultats attendus.

- Le *recensement administratif à vocation état civil* (RAVEC) et le *projet état civil scolaire* (PESCO) qui sont une priorité du gouvernement béninois ont tous deux mobilisé les tribunaux de première instance (avec leur personnel magistrat et non magistrat). Ceux-ci ont certes organisé des audiences foraines dans le cadre de ces deux projets et n'ont pas été totalement disponibles pour tenir à souhait les audiences foraines entrant dans le cadre du PASJ.

- Il y a des activités qui ont été remises en cause soit par le MJLDH (3 experts spécialisés auprès des parquets dans le renforcement des mécanismes de poursuite judiciaire des infractions commises contre les enfants) soit par les ordonnateurs (formation des magistrats).

3. Quelles leçons peut-on tirer de l'expérience de la prestation? Faites une réponse détaillée sur les plans de l'impact et de la durabilité des résultats.

Le PASJ était un bon projet dont la pertinence ne souffre d'aucune ambiguïté.

Précurseur dans un domaine aussi sensible que la justice, il a ouvert la voie au travers de la prestation mise en œuvre en rendant la justice un peu plus accessible aux populations.

Des partenariats ont été mis en place entre les ONG qui interviennent dans le domaine de la justice et des droits de l'enfant en matière de sensibilisation et de vulgarisation et entre celles-ci et les parquets dans le cadre de la protection des droits de l'enfant.

En outre, une prise de conscience et un intérêt réel existent désormais au niveau institutionnel par rapport à la justice de proximité en général et par rapport aux tribunaux de conciliation en particulier.

Ceci étant dit, de façon générale, on peut considérer que l'ensemble des difficultés rencontrées par le projet ont comme source des problèmes de fond (montage institutionnel, déclinaison de la cogestion, déficit en personnel, éloignement physique de la Donga et de l'Atacora,...) liés à la conception et au design même du projet.

Au regard de la nature des problèmes rencontrés au long de la prestation, dont les difficultés d'appropriation déjà évoquées dans des rapports antérieurs, on peut postuler que les partenaires n'ont pas su évaluer avec assez de justesse les nombreuses contraintes inhérentes à l'étendue des activités prévues.

Dans ce cas de figure, il vaudrait la peine de se pencher sur l'hypothèse selon laquelle le PASJ était sans doute trop ambitieux au regard de la situation objective du secteur et de ses acteurs institutionnels et qu'il aurait été mieux servi par une analyse plus approfondie, lors des phases initiales d'identification et de formulation.

4. Selon vous, comment la prestation a-t-elle été perçue par les groupes cibles ?

Les différents groupes cibles ont trouvé que le PASJ répondait à un besoin réel, celui de l'information basique sur la justice, dans son organisation comme dans son fonctionnement. Grâce au projet, les bénéficiaires du projet ont acquis une autre perception de la justice, des droits de l'homme et des droits de l'enfant. Ils savent à quelles structures s'adresser suivant le type de problèmes auxquels ils sont confrontés.

Assurément, le projet a contribué à faire reculer les frontières de l'ignorance et a d'autant permis de réduire une certaine distance psychologique qui sépare la justice du justiciable.

L'un des impacts du projet aura été de susciter l'intérêt d'autres partenaires par rapport à la problématique de la justice de proximité tenu à Lokossa.

Des recommandations ont notamment été faites lors du séminaire des 22 et 23 octobre 2009 sur la justice de proximité.

Il reste au MJLDH à consolider les acquis du projet en poursuivant seul, ou avec d'autres partenaires, ce qui a été amorcé en termes de sensibilisation et de formation, surtout des membres des tribunaux de conciliation après le renouvellement des équipes actuelles d'une part, en mettant en place au plan institutionnel des mécanismes et des systèmes propres à favoriser la justice de proximité (création de structure qui s'occupe de la justice de proximité et des tribunaux de conciliation), mécanisme favorisant la tenue d'audience audience foraine et les contrôles de l'inspection de façon systémique, d'autre part.

5. Quels ont été les résultats du suivi-évaluation ou du monitoring et des éventuels audits et contrôles? Comment les recommandations de ceux-ci ont-elles été prises en compte ?

Au cours de son existence, le projet a bénéficié de quatre missions d'audit financière et comptable –couvrant également les aspects administratifs– dont trois menés par la CTB, soit un du niveau régional et deux conduits localement, ainsi que d'une visite de la cour des comptes de Belgique.

Ces exercices ont donné lieu à diverses observations et recommandations qui ont permis au projet d'améliorer sa gestion.

L'évaluation à mi-parcours, conduite en juillet 2008, a permis d'identifier un certain nombre de lacunes et a donné lieu à des recommandations de recadrage, tant sur le plan structurel qu'en termes de renforcement de l'UGP. Si la mise en application de certaines a eu un effet positif, notamment la création d'un comité restreint de suivi, d'autres n'ont pas atteint l'effet escompté. C'est ainsi que l'effet positif recherché via la redistribution des tâches au sein de la direction du projet – qui a favorisé une plus grande clarté et une simplification de la conduite des opérations au quotidien – a été considérablement réduit du fait qu'il a été perçu de façon négative par la partie béninoise.

Au plan opérationnel, la mise en œuvre de la majorité des activités pourtant arrêtées comme prioritaires avant la fin de l'intervention n'a tout simplement pas résisté aux insuffisances des ressources de l'UGP.

6. Quelles recommandations faites-vous pour la consolidation et l'appropriation de l'après-projet (les politiques à suivre ou à mettre en œuvre, les ressources nationales nécessaires, la responsabilisation des groupes cible, la manière d'appliquer les recommandations...)?

Il y a lieu pour le MJLDH, à travers différentes directions (Secrétariat Général du Ministère, Inspection Générale, Direction de la Programmation et de la Prospective, Direction des Affaires Civiles et Pénales, Direction des Ressources Humaines, Direction des Droits de l'Homme, Direction de la Protection Judiciaire de l'Enfance et de la Jeunesse, Direction des Ressources Financières et du Matériel), de s'approprier les documents du projet à savoir :

- le tableau synthèse des activités
- le rapport (provisoire) de l'évaluation finale
- le rapport général du séminaire sur la justice de proximité.

Un comité composé des représentants des directions ci-dessus indiquées pourra faire l'inventaire des actions menées par le projet, dégager les idées-force exprimées en termes d'acquis ou de recommandations afin, d'une part, de proposer au Garde des Sceaux du MJLDH des actions à court, moyen et long terme, à même de consolider les acquis et de donner un contenu réel aux exhortations faites à un titre ou à un autre (soit que cela appelle la prise d'acte réglementaire soit une disposition législative), d'autre part.

7. Conclusions

1 page max.

Responsable national de l'exécution	Responsable CTB de l'exécution

TROISIEME PARTIE. ANNEXES.

Annexes
Annexe 1 Résumé des résultats
Annexe 2 Etat des recettes et dépenses
Annexe 3 Taux de déboursement de la prestation
Annexe 4 Personnel de la prestation
Annexe 5 Sous traitances
Annexe 6 Equipements
Annexe 7 Formations
Annexe 8 Bailleurs de fonds

ANNEXE 1. Résumé des résultats et des activités (en fonction du cadre logique)

Résultats Intermédiaires	Indicateurs (prévus ou réalisés)	Etat de réalisation
RI. 1. Le fonctionnement de la justice, le rôle des différents acteurs de la justice et les droits de l'Enfant sont connus par les intermédiaires de la justice	- Niveau de compréhension du fonctionnement de la justice et des droits de l'Enfant par les intermédiaires et par la population MESURE et REALISE - Evolution du nombre d'affaires judiciaires traitées par les autorités administratives et les Services de Sécurité NON MESURABLE (statistiques non-disponibles lors de la collecte finale de données)	- Réalisation d'un document de formation et vulgarisation pour les intermédiaires de la justice - Réalisation des sessions de formation au profit des différents acteurs intermédiaires de la justice dont : - autorités administratives, centres de promotion sociale au niveau des communes : 260 élus locaux, 25 responsables de centre de promotion sociale - acteurs de la société civile: 924 acteurs de la société civile notamment ONG, animateurs de radios, enseignants, alphabétiseurs, chefs traditionnels et religieux, artistes, associations de femmes - Réalisation et diffusion d'émissions en partenariat avec 14 radios de la zone d'intervention pour la campagne - Réalisation de campagne de sensibilisation de la population par les intermédiaires de la société civile, soit 29 ONG et 12 organes de presses - Réalisation d'une enquête sur la perception de la justice par les populations
RI. 2. Les Tribunaux de Conciliation sont opérationnels et performants	- Évolution du taux de dossiers traités par les TC MESURE et PARTIELLEMENT REALISE - Proportion des usagers satisfaits des prestations des tribunaux de conciliation MESURE et REALISE	- Formation des membres de 124 membres de TC (présidents, assesseurs et leurs suppléants) et 25 secrétaires de TC de la zone d'intervention: - Construction et équipement des bureaux pour 14 TC - En matière de donation annuelle en fournitures de bureau - Tenue d'un atelier sur Réflexion sur la justice de proximité et le rôle des TC
RI. 3. Les TPI sont en mesure de tenir des audiences foraines et d'inspecter les TC	- Taux d'audiences foraines effectives par rapport aux prévisions ; référence de base => 1 AF par commune/ par mois) MESURE et TRES PEU REALISE - Nombres de visites d'inspection	- Fourniture et maintenance d'un véhicule par TPI - Plaidoyer auprès du MJLDH pour la planification et la tenue des suivis et contrôles de tenue des audiences foraines par l'IGM

	des TC par les TPI MESURE et TRES PEU REALISE	
RI. 4. Les mécanismes de poursuite judiciaire des infractions commises contre les enfants sont renforcés	- Evolution du nombre de plaintes et de poursuites pour les infractions commises contre les enfants NON MESURABLE (statistiques non-disponibles lors de la collecte finale de données) - nombres de dossiers d'infractions commises contres les enfants traités et conclus NON MESURABLE (statistiques non-disponibles)	- Soutien à la mise en place et la formation des relais communautaires par l'ONG CERADID, en collaboration avec le parquet de Ouidah - Soutien à l'ONG RADD et GAPE en collaboration avec le parquet pour la célébration de la journée de l'enfant africain - Soutien à la tenue de deux concertations communales en partenariat avec des ONG locales (RADD à Toviklin et OPOB à Lalo)
Activités planifiées	Etat de réalisation des activités (avec commentaires et remarques)	
RI. 1. Le fonctionnement de la justice, le rôle des différents acteurs de la justice et les droits de l'enfant sont connus par les intermédiaires de la justice		
Activité 1 : Elaboration, traduction en langues nationales et édition d'un manuel et d'outils de vulgarisation (MODIFIEE en août 2009 : <i>Elaboration et édition d'un Manuel de référence et de vulgarisation)</i>	2007 : Un répertoire des outils et documents de vulgarisation et de formation en matière de justice et de droits de l'enfant est élaboré (base pour l'élaboration de manuel et des modules de formation), (mode de consultance/prestation) 2008 : Différents documents de vulgarisation sont développés pour répondre aux besoins des différents groupes-cible des formations (voir ci-dessous) 2009 : Un Manuel de référence et de vulgarisation dont l'édition et la distribution est prévue pour décembre 2009 Seul le "Manuel" en français a pu être produit ; il a été impossible de réaliser ni les versions en langues nationales ni les outils de vulgarisation	
Activité 2 : Formation des autorités administratives, des forces de la Sécurité et des Centres de Promotion	2008 : 1 document formation au profit des participants et portant sur : - le fonctionnement de la justice au Bénin - le rôle des différents acteurs - les droits de l'enfant	

Sociale au niveau des communes Les formations ont été données à tous les groupes-cibles, mais les recyclages n'ont pas pu être réalisés A noter : la participation des forces de sécurité a été très faible	○ le foncier au Bénin (mode de consultance/prestation) • 2008 : Formation de 260 élus locaux et représentants de services déconcentrés de l'Etat, notamment de : 19 Maires, 49 adjoints au maire, 157 chefs d'arrondissements, 10 OPJ, 25 responsables de centre de promo. sociale (mode de consultance/prestation) • 2008 : 01 document formation au profit des participants et portant sur : ○ le fonctionnement de la justice au Bénin ○ le rôle des différents acteurs ○ les droits de l'enfant ○ le foncier au Bénin (mode de consultance/prestation) • 2008 : Mise à disposition des documents de formation des élus locaux participant aux sessions de formation (mode de consultance/prestation)
Activité 3 : Formation de la société civile, notamment des ONG, des animateurs de radios de proximité, enseignants, alphabétiseurs, autorités religieuses, chefs traditionnels et artistes Cette activité a très bien fonctionné et demeure une des plus porteuses du projet	• 2007 : Formation de 235 acteurs de la société civile notamment ONG, animateurs de radios, enseignants, alphabétiseurs, chefs traditionnels et religieux, artistes, associations de femmes (mode de consultance/prestation) • 2007 : 1 document formation au profit des participants et portant sur : ○ le fonctionnement de la justice au Bénin ○ le rôle des différents acteurs ○ les droits de l'enfant ○ le foncier au Bénin (mode de consultance/prestation) • 2007 : Mise à disposition des documents de formation des représentants de la société civile participant aux sessions de formation (mode de consultance/prestation) • 2008 : Formation de 689 (ce qui porte le nombre total de formés 924 dont 139 femmes) acteurs de la société civile (dont 139 femmes) notamment ONG, animateurs de radios, enseignants, alphabétiseurs, chefs traditionnels et religieux, artistes, associations de femmes (mode de consultance/prestation)

Activité 4 : Préparation et diffusion d'émissions par les radios de proximité (Séries 1 et 2)	• 2007 : Développement de partenariat avec 04 radios de la zone d'intervention pour la campagne test : ○ 6 accords (dont 2 avec ABP) de partenariat signés et exécutés ○ 8 duplex réalisés au niveau de la radio nationale ORTB à travers des accords avec les ABP ○ 30 préparations et diffusions d'émissions interactives organisées ○ 164 couvertures et diffusions de sensibilisation des populations Un audimat estimé à 65400 pour les diffusions et 3000 pour les émissions interactives • 2008 : Développement de partenariat avec les 14 radios de la zone d'intervention (6 dans l'Atacora, 3 dans la Donga, 3 dans le Mono et 2 dans le Couffo) ; 16 accords de partenariat (dont 2 avec ABP) signés et exécutés ○ 168 préparations et diffusions d'émissions interactives sur le fonctionnement de la justice, le rôle des acteurs et les droits de l'enfant par les radios de proximité ○ Sélection à partir des compétitions publiques de 50 chansons et sketches produits par les artistes ○ 571 reportages sur les séances de sensibilisations ont été effectués sur les antennes des 14 radios de proximité de la zone d'intervention du projet et portent sur le fonctionnement de la justice et le rôle des différents acteurs, les droits de l'enfant ○ 1603 diffusions-rediffusions dans 28 idiomes par les 14 radios de la zone d'intervention ont été réalisées ○ 12 émissions "duplex" produites sur les antennes de la radio nationale par l'Agences Bénin Presse à Natitingou et à Lokossa
--	--

Activité 5 : Sensibilisation de la population par les intermédiaires de la société civile et enquêtes sur la perception	• <i>2007- 2008</i> : 1 Document d'étude sur la perception de la justice et les droits de l'enfant par les populations réalisé à partir d'une enquête (mode de consultance/prestation) • <i>2007</i> : 1 document de réalisation de la campagne test élaboré et disponible • <i>2007</i> : 16 agents de 8 ONG impliquées dans la campagne de sensibilisation sont formés sur le fonctionnement de la justice et le rôle des différents acteurs, les droits de l'enfant et les méthodes d'animation communautaire. • <i>2007</i> : 1 Campagne test pour une durée de 1 mois en partenariat avec 8 ONG, 4 radios, 2 ABP et 8 organes de presse écrite: ○ <i>2007</i> : 64 séances de sensibilisation dans les villages ○ <i>2007</i> : 32 villages couverts par les sensibilisations à travers les ONG ○ <i>2007</i> : 8632 personnes sensibilisées • <i>2008</i> : 1 document de réalisation de la campagne élaboré et disponible • <i>2008</i>: 1 campagne pour une durée de 3 mois avec 29 ONG, 14 radios, 2 ABP et 2 associations d'organes de presse écrite: ○ <i>2008</i> : 58 animateurs d'ONG renforcés sur les techniques de conduites des animations sur le fonctionnement de la justice ○ <i>2008</i> : 4.719 séances de sensibilisations directes ont été réalisées par les ONG sur le fonctionnement de la justice et le rôle des différents acteurs, les droits de l'enfant ○ <i>2008</i> : Environ 316.245 personnes (hommes, femmes et enfants) ont été touchées sur les quatre thèmes objet des sensibilisations • <i>2008</i> : 81 séances de concertation/plaidoyer ont été tenues en direction des autorités locales pour susciter : ○ Leur implication dans la mobilisation sociale pour la campagne de sensibilisation, ○ Leur rôle d'orientation des justiciables vers les structures de justices compétences, leur motivation, rôle et facilitation des actions de poursuites judiciaires des infractions contre les enfants
--	--

RI.2. Les Tribunaux de Conciliation sont opérationnels et performants	
Activité 1 : Formation et recyclage des membres des TC Les formations ont été données en juin et juillet 2007, mais les recyclages n'ont pas pu être réalisés	• 2007 : 124 membres de TC (présidents, assesseurs et leurs suppléants) formés sur : ○ le fonctionnement de la justice au Bénin, ○ le rôle des différents acteurs ○ rôle et attributions des membres et secrétaire de TC ○ processus de conciliation et de médiation des parties en conflits • 2007 : 25 secrétaires de TC de la zone d'intervention sur : ○ le fonctionnement de la justice au Bénin, ○ le rôle des différents acteurs ○ rôle et attributions des membres et secrétaire de TC ○ documents de gestion des TC et leur tenue
Activité 2 : Recrutement d'un assistant au secrétaire ayant la responsabilité de guichet d'information auprès des TC ABANDONNEE	La mise en œuvre de cette activité a été initialement reportée, puisque directement conditionnée par la disponibilité des locaux des TC, en attente de construction. Au-delà de cela, le statut légal des assistants-secrétaires au regard des modalités prévues au fonctionnement des TC, s'est révélé problématique.
Activité 3 : Fourniture d'un signe distinctif aux membres des TC REMIS EN QUESTION	La pertinence de cette activité a été progressivement remise en question et elle n'a pas fait l'objet d'un consensus au sein des partenaires institutionnels.

Activité 4 et Activité 5 : Réhabilitation et achat d'équipement de bureaux pour les TC et/ ou location d'une salle d'audience par commune MODIFIEES en 2006 : <i>Construction salles d'audience et bureaux</i>	• 2006 : Décision prise et validée par la SMCL, en vue de la construction des locaux de TC en lieu et place de réhabilitation ou de location. • 2006 : Conception d'un plan de construction • 2007 : Facilitation du processus d'information et de prise de contact avec les autorités locales ayant conduit à la donation au TC des domaines ; 24 actes de donation ont été obtenus • 2008 : Suivi du processus de construction: nombre de TC à construire revu (14 au lieu de 25) • 2009 : Suivi du processus de contractualisation du maître d'ouvrage avec le maître d'œuvre puis les entreprises • 2009 : Lancement des activités de construction (en cours) de 14 tribunaux de conciliation dans la zone d'intervention du projet
Activité 6 : Donation annuelle en fournitures de bureau	• 2007 : dotation des 25 tribunaux de conciliation en fournitures de bureau • 2009 : dotation des 25 tribunaux de conciliation en fournitures de bureau, puis des registres de travail
Activité 7 : Actualisation des textes régissant les TC⁴ Remise en cause et reformulée en 2009 : <i>Réflexion sur la justice de proximité et le rôle des TC</i>	• 2007 : Tenue d'un atelier sur l'appropriation du projet et la justice de proximité • 2008 : Plaidoyer auprès du ministère en vue de l'organisation d'une réflexion sur la justice de proximité, base permettant de disposer de propositions du corps judiciaire, du ministère et autres partenaires • 2009 : Soutien au ministère dans l'organisation matérielle et financière d'un atelier de réflexion sur la justice de proximité au Bénin

⁴Mandat du TC, statut & fonctions des membres, nomination, procédure, la gestion budgétaire,...

RI.3. Les TPI sont en mesure de tenir des audiences foraines et d'inspecter les TC	
Activité 1 : Fourniture et maintenance d'un véhicule par TPI	• 2008 : Acquisition de véhicule au profit des TPI de Natitingou, Lokossa et Ouidah et en 2009 : soutien à l'entretien et la maintenance des véhicules octroyés • 2007 : Plaidoyer au niveau du ministère en vue de la planification des audiences foraines par les TPI et de leur exécution. Résultats mitigés ; en 2009 : 21 audiences tenues par le TPI de Natitingou et 20 audiences par le TPI de Ouidah.
Activité 2 : Location de salles d'audiences ⁵ MODIFIEE en 2006 : <i>Construction salles d'audience et bureaux</i>	Voir <i>supra</i> , Construction ; aux activités 2.4 et 2.5
Activité 3 : Suivi & contrôle de la tenue des audiences foraines par l'IGS de la Justice (MJLDH) NON REALISEE	Outre le plaidoyer auprès du MJLDH pour la planification et la tenue des suivis et contrôles de tenue des audiences foraines par l'IGM ; aucune activité enregistrée à ce niveau.

⁵ Une audience par commune par mois

RI.4. Les mécanismes de poursuite judiciaire des infractions commises contre les enfants sont renforcés	
Activité 1 : Formation des magistrats des TPI (Volet A) REVUE et MODIFIEE en 2007 et ABANDONNEE en 2008 (Volet B) NON-REALISEE	Cette formation comprenait deux volets : A) <i>Stages spécialisés à l'étranger en techniques d'enquêtes et de poursuites des infractions commises contre les enfants, pour dix (10) magistrats (à l'origine en Belgique) ;</i> Stages Belgique impossible (2007) ; volonté de réaliser même type de formation au Bénin, mais non-réalisée faute de disponibilité des ressources et compétences adéquates (lieu de formation et expertise pertinente à l'objectif souhaité au DTF) B) <i>Formations spécifiques sur les droits de l'enfant (Conventions internationales, lois nationales, accords de collaboration bilatérale), pour tous les magistrats du pays ;</i> La pertinence de refaire un exercice général de simple lecture/ appropriation des textes fondamentaux en DDE a été remise en question. Une proposition alternative consistant à concevoir un programme et cursus spécifique n'a pas pu se réaliser.
Activité 2 : Bourses pour formation de 8 magistrats à l'ENAM ANNULEE en 2007	Cette activité a été abandonnée, parce que, d'une part, aucun besoin spécifique de financement des formations n'a été exprimé. D'autre part, l'objectif envisagé -soit renforcer les TPI de la zone d'intervention en y affectant les huit magistrats à l'issue de leur formation-, ne pouvait être atteint, étant donné que le jeu des affectations de magistrats obéit à une procédure spécifique.

Activité 3 : Renforcement des parquets pour les poursuites des infractions commises contre les enfants et Activité 4 : Organisation de concertations sur la lutte contre les infractions à l'égard des enfants Les activités 4.3 ET 4.4 ont été fondues et modifiées en 2009 : <i>Partenariat parquets / société civile ; soutien à la communication entre acteurs & au signalement des infractions</i>	• 2008 : Acquisition de véhicule au profit des Parquets des TPI de Natitingou, Lokossa et Ouidah et en 2009 : soutien à l'entretien et la maintenance des véhicules octroyés • <i>Recrutement de 3 experts en Droits de l'enfant ; ABANDONNEE</i> sur décision des acteurs institutionnels (02/02/08) Les actions réalisées sont : • 2009 : Soutien à la mise en place et la formation des relais communautaires par l'ONG CERADID en collaboration avec le parquet de Ouidah : 20 relais communautaires identifiés, formés et installés dans la commune de Comè. • 16 juin 2009 : Soutien à l'ONG RADD en collaboration avec le parquet pour la célébration de la journée de l'enfant africain: un plaidoyer et une sensibilisation en direction des élus locaux réalisés dans la commune de Toviklin • 16 juin 2009 : Soutien à l'ONG GAPE en collaboration avec le parquet pour la célébration de la journée de l'enfant africain: un plaidoyer et une sensibilisation en direction des élus locaux réalisés dans la commune de Bassila • Septembre 2009 : Soutien à la tenue de deux concertations communales en partenariat avec des ONG locales (RADD à Toviklin et OPOB à Lalo): Plus de 120 participants aux concertations relayées par la radio rurale de Lalo et la radio Couffo Fm de Adjahonmè
--	---

ANNEXE 2 : Etat des dépenses

Volet A: Dépenses en Cogestion							
	Description des postes budgétaires	Code tâche	Code secteur (NI DGCD)	Coût total Contribution Belge	CUMUL DEPENSES AU 31/12/08	DEPENSES 2009	CUMUL DEPENSES AU 30/11/09
Résultat 1	Le Fonctionnement de la justice est mieux connu						
Act.1.1	Manuel de vulgarisation	cogestion		97 802	9 170	5 682	14 852
Act.1.2	Formation des autorités administratives	cogestion		77 600	69 285	0	69 285
Act.1.3	Formation de la société civile	cogestion		220 750	162 100	11 422	173 523
Act.1.4	Préparation et diffusion d'émissions par les radios de proximité	cogestion		124 277	81 326	35 921	117 247
Act.1.5	Sensibilisation de la population par les intermédiaires	cogestion		334 011	246 737	67 464	314 201
	Sous-total Résultat 1 - Volet A		19877 / 11	854 440	568 619	120 489	689 108
Résultat 2	Les Tribunaux de Conciliation sont opérationnels et performants						
Act.2.1	Formation et recyclage des membres des TC	cogestion		52 300	31 044	0	31 044
Act.2.2	Recrutement d'un assistant secrétaire pour TC	cogestion		91 923	0	0	0
Act.2.3	Fourniture d'un signe distinctif aux membres des TC	cogestion		3 750	0	0	0
Act.2.4	Construction, réhabilitation ou location et équipement de bureaux pour les TC	cogestion		882 000	2 325	517 404	519 729
Act.2.5	Location d'une salle pour audiences hebdomadaires des TC	cogestion		0	0	0	0
Act.2.6	Dotation annuelle en fournitures de bureau	cogestion		18 750	5 281	3 759	9 040
Act.2.7	Réflexion sur justice de proximité et rôle des TC (Actualisation des textes régissant les TC)			9 000	0	0	0
	Sous-total Résultat 2 - Volet A		19877 / 11	1 057 723	38 650	521 162	559 813
Résultat 3	Les TPI sont en mesure de tenir des audiences foraines et d'inspecter les TC						
Act.3.1	Fourniture et maintenance d'un véhicule par TPI	cogestion		169 615	48 056	10 342	58 398
Act.3.2	Location d'une salle pour audiences mensuelles des TPI	cogestion		0	0	0	0
Act.3.3	Suivi et contrôle de la tenu des audiences foraines (M&E de l'OS)	cogestion		10 000	1 572	0	1 572
	Sous-total Résultat 3 - Volet A		19877 / 11	179 615	49 628	10 342	59 970
Résultat 4	Les mécanismes de poursuite judiciaire des infractions commises contre les enfants sont renforcés						
Act.4.1	Formation des magistrats des TPI + CA sur les droits de l'enfant	cogestion		95 728	0	0	0
Act.4.2	Renforcer les parquets pour les poursuites des infractions commises contre les enfants	cogestion		0	0	0	0
Act.4.3	Renforcer les parquets pour les poursuites des infractions commises contre les enfants	cogestion		99 870	48 056	10 342	58 398
Act.4.4	Organisation de concertations de tous les intervenants	cogestion		30 864	1 624	13 298	14 921
	Sous-total Résultat 4 - Volet A		19877 / 11	226 462	49 679	23 640	73 319
	Volet A: Dépenses en Cogestion						
	Description des postes budgétaires	Code tâche	Code secteur (NI DGCD)	Coût total Contribution Belge	CUMUL DEPENSES AU 31/12/08	DEPENSES 2009	CUMUL DEPENSES AU 30/11/09
	Fonctionnement						
Z MG 2	Indemnités responsable du projet	cogestion		25 500	18 362	5 138	23 500
Z MG 3	Responsable administratif et financier	cogestion		57 600	42 151	11 596	53 747
Z MG 26	Chargé des actions	cogestion		45 000	26 072	10 913	36 985
Z MG 4	Assistante administrative	cogestion		38 266	26 001	10 639	36 639
Z MG 5	Chauffeurs	cogestion		26 400	14 387	4 727	19 114

Z MG 6	Frais de mission	cogestion		35 343	20 783	17 419	38 202
Z MG 7	Frais de communication	cogestion		21 400	13 625	3 426	17 052
Z MG 8	Frais de fonctionnement de deux véhicules	cogestion		47 334	33 156	14 856	48 013
Z MG 9	Matériels didactiques (projecteurs,...)	cogestion		5 000	1 707	0	1 707
Z MG 10	Consommables divers	cogestion		25 290	20 414	5 825	26 239
Z MG 27	Autres frais de fonctionn. (entretien ...)	cogestion		31 342	11 324	17 454	28 777
Z MG 11	Mobiliers de bureaux	cogestion		10 000	7 544	2 369	9 913
Z MG 12	Ordinateurs	cogestion		10 125	7 103	3 023	10 125
Z MG 13	Imprimantes	cogestion		2 000	884	404	1 288
Z MG 14	Photocopieuses (1 grande)	cogestion		5 079	2 485	2 666	5 151
Z MG 28	Matériel téléphonique (postes & autres)	cogestion		1 921	1 921	0	1 921
Z MG 15	Un véhicule 4*4	cogestion		24 740	19 941	0	19 941
Z MG 16	Logiciels	cogestion		2 000	0	3 067	3 067
Z MG 17	Mise en place réseau projet	cogestion		1 500	1 327	75	1 402
Z MG 29	Groupe électrogène	cogestion		13 400	3 979	3 409	7 388
Z MG 30	Réserves budgétaires	cogestion		12 399	-15	0	-15
	Sous-total Fonct. UGP - Volet A	cogestion		441 639	273 151	117 007	390 157
	Total Résultats 1 à 4 - Volet A	cogestion		2 318 240	706 576	675 633	1 382 209
	Sous total Volet A	cogestion	19877 / 11	2 759 879	979 726	792 640	1 772 366
	Volet B: Dépenses en Régie						
	Description des postes budgétaires	Code tâche	Code secteur (NI DGCD)	Coût total Contribution Belge	CUMUL DEPENSES AU 31/12/08	DEPENSES 2009	CUMUL DEPENSES AU 30/11/09
Z MG 1	Assistant technique	régie		616 523	458 116	122 723	580 839
Z MG 22	Ordinateur pour AT	régie		1 448	1 448	0	1 448
Z MG 23	Imprimante pour AT	régie		503	503	0	503
Z MG 24	Téléphone pour AT	régie		137	137	0	137
Z MG 25	Véhicule 4*4 pour AT	régie		26 929	26 923	0	26 923
Z MG 18	Suivi technique	régie		65 785	17 372	3 253	20 625
Z MG 19	Audit	régie		10 000	4 349	0	4 349
Z MG 20	Evaluation mi-parcours	régie		36 373	13 225	23 148	36 373
	Sous total Régie - Volet B	régie	19877 / 11	787 698	522 073	151 875	673 948
	ACTIVITES ET FONCTIONNEMENT						
	Description des postes budgétaires	Code tâche	Code secteur (NI DGCD)	Coût total Contribution Belge	CUMUL DEPENSES AU 31/12/08	DEPENSES 2009	CUMUL DEPENSES AU 30/11/09
Z _MG	Sous-total Fonct. UGP - Volet A	cogestion		441 639	273 151	117 007	390 157
A_1 / 4	Total Résultats 1 à 4 - Volet A	cogestion		2 318 240	706 576	675 633	1 382 209
Z _MG	Sous-total - Volet B	régie	19877 / 11	787 698	522 073	151 875	673 948
	TOTAL GENERAL		19877 / 11	3 547 577	1 501 800	944 515	2 446 315

ANNEXE 3 : Taux de déboursement de la prestation.

Source de financement	Budget cumulé	Dépenses réelles cumulées	Taux de déboursement cumulé	Commentaires et remarques
Contribution belge directe	3 547 577	2 446 315	69 %	
Contribution Etat partenaire	S/O			
Contribution Fonds de contrepartie	313 893 000	44 086 050	14 %	
Autres	S/O			

ANNEXE 4 : Personnel de la prestation

Type de personnel (titre, nom et genre)	Durée de recrutement (date début et fin)	Commentaires (délais de recrutement, pertinence de la fonction ou du profil...)
1. Personnel national mis à disposition par le Pays Partenaire		
a. Rémy Kodo , Responsable National	01 septembre 2005 31 décembre 2009	
2. Personnel d'appui recruté localement		
a. Mireille YEHOUE , Assistante Administrative	09 janvier 2006 31 décembre 2009	Contrat renouvelé une fois et arrive à terme
b. Sylvain AKODANDE , Administrateur Gestionnaire	16 janvier 2006 31 décembre 2009	Contrat renouvelé une fois et arrive à terme
c. Bio BONI , Chauffeur Logisticien	06 mars 2006 31 août 2006	- A démissionné pour s'embaucher auprès d'un autre employeur.
d. Eric MEFFON , Chauffeur Logisticien	01 décembre 2006 31 décembre 2009	Contrat renouvelé une fois et arrive à terme
e. François ZINSOU , Chargé des actions	02 janvier 2007 31 décembre 2009	Contrat renouvelé une fois et arrive à terme
f. Jean-Placide AGBOGBA , Expert en promotion de la justice	01 avril 2007 30 juin 2007	- A démissionné pour suivre une formation à l'extérieur
g. Bintou CHABI GADOO , Expert en promotion de la justice	01 juillet 2007 30 juin 2009	Contrat arrivé à terme, l'employée a choisi ne pas renouveler le contrat
h. Guillaume AHOVISSI , Chauffeur logisticien	01 octobre 2007 30 novembre 2009	Contrat arrivé à terme

i. Augustine Leissan AKPO , Secrétaire administrative et archiviste	15 avril 2009 31 décembre 2009	Contrat arrivé à terme
3. Personnel d'encadrement recruté localement NIL		
4. Personnel International (hors CTB) NIL		
5. Expert en Coopération Internationale (CTB) Benoit Joannette	1 ^{er} août 2005 31 décembre 2010	Contrat arrivé à terme

ANNEXE 5 : Sous-traitances et appels d'offres

CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE N° : *PASJ/C.PRS/06/005*

Mode de passation du marché : Gré à gré

Date de l'appel d'offre :

Date de début du contrat de sous-traitance : 04 janvier 2006

Nom du sous-contractant (ou firme) : Epiphane TONOUEWA

Objet du contrat : Chauffeur contractuel

Coût du contrat : 192 euros soit 126 000fcfa

Durée du contrat : 21 jours

Résultats produits pendant l'année sous revue

Commentaires / recommandations

CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE CONTRAT N° : *PASJ/C.PRS/06/006*

Mode de passation du marché : Avenant

Date de l'appel d'offre :

Date de début du contrat de sous-traitance : 01 février 2006

Nom du sous-contractant (ou firme) : Epiphane TONOUEWA

Objet du contrat : Chauffeur contractuel

Coût du contrat : 183 euros soit 120 000fcfa

Durée du contrat : 20 jours

Résultats produits pendant l'année sous revue

Commentaires / recommandations

CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE
CONTRAT N° : PASJ/C.PRS/06/006

Mode de passation du marché : Avenant

Date de l'appel d'offre :

Date de début du contrat de sous-traitance : 03 mars 2006

Nom du sous-contractant (ou firme) : Epiphane TONOUEWA

Objet du contrat : Chauffeur contractuel

Coût du contrat : 27 euros soit 18 000fcfa

Durée du contrat : 03 jours

Résultats produits pendant l'année sous revue

Commentaires / recommandations

CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE
CONTRAT N° : PASJ/C.PRS/06/007

Mode de passation du marché : Gré à gré

Date de l'appel d'offre :

Date de début du contrat de sous-traitance : 07 mars 2006

Nom du sous-contractant (ou firme) : Justin DOVOEDO

Objet du contrat : Création d'un logo et charte graphique

Coût du contrat : 1067 euros soit 700 000fcfa

Durée du contrat : 30 jours

Résultats produits pendant l'année sous revue

Commentaires / recommandations

CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE
CONTRAT N° : PASJ/C.PRS/06/008

Mode de passation du marché : Consultation restreinte

Date de l'appel d'offre :

Date de début du contrat de sous-traitance : 02 mai 2006

Nom du sous-contractant (ou firme) : RAVINAG SARL

Objet du contrat : Confection de mobiliers de bureau

Coût du contrat : 1 898 euros soit 1 245 000fcfa

Durée du contrat : 30 jours

Résultats produits pendant l'année sous revue

Commentaires / recommandations

CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE
CONTRAT N° : PASJ/C.PRS/06/009

Mode de passation du marché : Sélection entre trois factures pro forma

Date de l'appel d'offre :

Date de début du contrat de sous-traitance : 19 avril 2006

Nom du sous-contractant (ou firme) : AFRICAINE DES ASSURANCES

Objet du contrat : Assurance individuelle accidents

Coût du contrat : 129 euros soit 84 700 fcfa

Durée du contrat : 12 mois

Résultats produits pendant l'année sous revue
Les membres de l'unité de gestion recrutés ont chacun une assurance individuelle accidents.

Commentaires / recommandations
Intégrer les autres membres de l'unité de gestion dès leur prise de fonction.

CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE
CONTRAT N° : PASJ/C.PRS/06/010

Mode de passation du marché : Sélection sur trois factures pro forma

Date de l'appel d'offre :

Date de début du contrat de sous-traitance : 19 avril 2006

Nom du sous-contractant (ou firme) : AFRICAINE DES ASSURANCES

Objet du contrat : Assurance maladie groupe

Coût du contrat : 1 247 euros soit 818 256 fcfa

Durée du contrat : 12 mois

Résultats produits pendant l'année sous revue
Chaque membre de l'unité de gestion a une assurance santé maladie.

Commentaires / recommandations

CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE
CONTRAT N° : PASJ/C.PRS/06/011

Mode de passation du marché : Avenant

Date de l'appel d'offre :

Date de début du contrat de sous-traitance : 21 juin 2006

Nom du sous-contractant (ou firme) : AFRICAINE DES ASSURANCES

Objet du contrat : Avenant au contrat pour Assurance maladie groupe

Coût du contrat : 253,72 euros soit 166 431 fcfa

Durée du contrat : 10 mois

Résultats produits pendant l'année sous revue

Commentaires / recommandations

CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE
CONTRAT N° : PASJ/C.PRS/06/012

Mode de passation du marché : sélection entre trois factures pro forma

Date de l'appel d'offre :

Date de début du contrat de sous-traitance : 16 août 2006

Nom du sous-contractant (ou firme) : AFRICAINE DES ASSURANCES

Objet du contrat : Assurance Automobile

Coût du contrat : 2095,39 euros soit 1 374 486 fcfa

Durée du contrat : 12 mois

Résultats produits pendant l'année sous revue
Le véhicule du projet est assuré pour tout risque

Commentaires / recommandations

CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE
CONTRAT N° : PASJ/C.PRS/06/013

Mode de passation du marché : Sélection sur CV après la démission
du 1^{er} chauffeur logisticien recruté

Date de l'appel d'offre :

Date de début du contrat de sous-traitance : 06 septembre 2006

Nom du sous-contractant (ou firme) : Eric MEFFON

Objet du contrat : Chauffeur temporaire

Coût du contrat : 201,23 euros soit 132 000fcfa

Durée du contrat : 1 mois

Résultats produits pendant l'année sous revue

Commentaires / recommandations

CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE
CONTRAT N° : PASJ/C.PRS/06/014

Mode de passation du marché : Consultation restreinte

Date de l'appel d'offre :

Date de début du contrat de sous-traitance : 01 octobre 2006

Nom du sous-contractant (ou firme) : CABINET RESHUFORM

Objet du contrat : Recrutement du chargé des actions

Coût du contrat : 914,69 euros soit 600 000fcfa

Durée du contrat : 15 jours ouvrables

Résultats produits pendant l'année sous revue
Les trois meilleurs sont sélectionnés et remis au PASJ pour un entretien final.

Commentaires / recommandations

CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE
CONTRAT N° : PASJ/C.PRS/06/015

Mode de passation du marché : Consultation restreinte

Date de l'appel d'offre :

Date de début du contrat de sous-traitance : 29 septembre 2006

Nom du sous-contractant (ou firme) : AGESTEL

Objet du contrat : Installation d'autocommutateur

Coût du contrat : 1860,64 euros soit 1 220 500fcfa

Durée du contrat : 15 jours

Résultats produits pendant l'année sous revue
Le PASJ dispose d'un système autocommutateur et poste téléphonique dans tous les bureaux

Commentaires / recommandations

CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE
CONTRAT N° : PASJ/C.PRS/06/013

Mode de passation du marché : Avenant

Date de l'appel d'offre :

Date de début du contrat de sous-traitance : 09 octobre 2006

Nom du sous-contractant (ou firme) : Eric MEFFON

Objet du contrat : Chauffeur Contractuel

Coût du contrat : 201,23 euros soit 132 000fcfa

Durée du contrat : 30 jours

Résultats produits pendant l'année sous revue

Commentaires / recommandations

CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE
CONTRAT N° : PASJ/C.PRS/06/016

Mode de passation du marché : Consultation restreinte

Date de l'appel d'offre :

Date de début du contrat de sous-traitance : 25 septembre 2006

Nom du sous-contractant (ou firme) : OTI

Objet du contrat : Fourniture permanente ADSL

Coût du contrat : 1 418 euros soit 930 000fcfa

Durée du contrat : 01 an avec tacite reconduction

Résultats produits pendant la durée de la prestation
Connexion internet acceptable

Commentaires / recommandations

CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE
CONTRAT N° : PASJ/C.PRS/06/017

Mode de passation du marché : Consultation restreinte

Date de l'appel d'offre :

Date de début du contrat de sous-traitance : 29 octobre 2006

Nom du sous-contractant (ou firme) : RESHUFORM

Objet du contrat : Recrutement d'un expert en promotion de la justice

Coût du contrat : 914,7 euros soit 600 000fcfa

Durée du contrat : 90 jours

Résultats produits pendant la durée de la prestation
Recrutement effectif et rapport de mission produit à bonne date

Commentaires / recommandations

CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE
CONTRAT N° : PASJ/C.PRS/07/018

Mode de passation du marché : Consultation restreinte

Date de l'appel d'offre :

Date de début du contrat de sous-traitance : 14 février 2007

Nom du sous-contractant (ou firme) : S.P.K. TOURS

Objet du contrat : Location de véhicule Carina II immatriculé AH 4372 RB

Coût du contrat : 764,34 euros soit 504 000fcfa

Durée du contrat : jours

Résultats produits pendant la durée de la prestation
Prestation bien exécutée

Commentaires / recommandations

CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE
CONTRAT N° : PASJ/C.PRS/07/019

Mode de passation du marché : Consultation gré à gré

Date de l'appel d'offre :

Date de début du contrat de sous-traitance : 06 avril 2007

Nom du sous-contractant (ou firme) : Direction des Etudes Techniques

Objet du contrat : Etude sur l'évaluation des coûts de construction d'un bâtiment type de tribunal de conciliation

Coût du contrat : 1 676,94 euros soit 1 100 000fcfa

Durée du contrat : jours

Résultats produits pendant la durée de la prestation
Rapport de l'étude disponible ainsi que les projets de plan architecture

Commentaires / recommandations

CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE
CONTRAT N° : PASJ/C.PRS/07/020

Mode de passation du marché : Consultation restreinte

Date de l'appel d'offre :

Date de début du contrat de sous-traitance : 25 avril 2007

Nom du sous-contractant (ou firme) : Imedia

Objet du contrat : La maintenance du parc informatique du PASJ et divers services connexes

Coût du contrat : 914,7 euros soit 600 000fcfa

Durée du contrat : 12 mois avec reconduction tacite

Résultats produits pendant la durée de la prestation
Suivi régulier de la maintenance

Commentaires / recommandations
Maintenance assurée jusqu'à la fin du projet

CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE
CONTRAT N° : PASJ/C.PRS/07/021

Mode de passation du marché : Consultation restreinte

Date de l'appel d'offre :

Date de début du contrat de sous-traitance : 15 mai 2007

Nom du sous-contractant (ou firme) : ADJIBI Aristide

Objet du contrat : La fourniture d'énergie électrique d'appoint

Coût du contrat : 2 652,62 euros soit 1 740 000fcfa

Durée du contrat : 12 mois avec tacite reconduction

Résultats produits pendant la durée de la prestation

Commentaires / recommandations
Service assuré jusqu'à la fin du projet

CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE
CONTRAT N° : PASJ/C.PRS/07/022

Mode de passation du marché : Consultation restreinte

Date de l'appel d'offre :

Date de début du contrat de sous-traitance : 26 avril 2007

Nom du sous-contractant (ou firme) : Africaine des assurances

Objet du contrat : Assurance maladie groupe

Coût du contrat : 2 069 euros soit 1 357 150fcfa

Durée du contrat : 12 mois

Résultats produits pendant la durée de la prestation
Prestation assurée

Commentaires / recommandations

CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE
CONTRAT N° : PASJ/C.PRS/07/023-24

Mode de passation du marché : Consultation restreinte

Date de l'appel d'offre :

Date de début du contrat de sous-traitance : 15 mars 2007

Nom du sous-contractant (ou firme) : Africaine des Assurances

Objet du contrat : Assurance individuel accident

Coût du contrat : 258,25 euros soit 169 400fcfa

Durée du contrat : 12 mois

Résultats produits pendant la durée de la prestation
Service assuré pour un an

Commentaires / recommandations

CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE
CONTRAT N° : PASJ/C.PRS/07/025

Mode de passation du marché : Consultation ouverte

Date de l'appel d'offre :

Date de début du contrat de sous-traitance : 11 juin 2007

Nom du sous-contractant (ou firme) : Omar MAMADOU

Objet du contrat : Consultant juriste/ Elaboration manuel de vulgarisation et de formation

Coût du contrat : 6 596 euros soit 4 327 000fcfa

Durée du contrat : 50 jours

Résultats produits pendant la durée de la prestation
Contrat de prestation résilié le 20/08/2007

Commentaires / recommandations

CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE
CONTRAT N° : PASJ/C.PRS/07/026

Mode de passation du marché : Consultation ouverte

Date de l'appel d'offre :

Date de début du contrat de sous-traitance : 29/06/2007

Nom du sous-contractant (ou firme) : Théonas Moussou

Objet du contrat : Elaboration des modules et formation des membres et secrétaires des tribunaux de conciliation

Coût du contrat : 9 863 euros soit 6 470 000fcfa

Durée du contrat : 20 jours

Résultats produits pendant la durée de la prestation

Commentaires / recommandations

CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE
CONTRAT N° : PASJ/C.PRS/07/027

Mode de passation du marché : Consultation ouverte

Date de l'appel d'offre :

Date de début du contrat de sous-traitance : 07/08/2007

Nom du sous-contractant (ou firme) : Gilles GOHI

Objet du contrat : Consultant sociologue/ enquête
perception justice

Coût du contrat : 4 591 euros soit 3 011 200fcfa

Durée du contrat : 40 jours

Résultats produits pendant la durée de la prestation
Prestation défectueuse et contrat résilié

Commentaires / recommandations

CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE
CONTRAT N° : PASJ/C.PRS/07/028

Mode de passation du marché : Consultation restreinte

Date de l'appel d'offre :

Date de début du contrat de sous-traitance : 06/09/2007

Nom du sous-contractant (ou firme) : Théonas Moussou

Objet du contrat : Consultant juriste/ Elaboration manuel référentiel de vulgarisation et de formation

Coût du contrat : 6 616 euros soit 4 340 000fcfa

Durée du contrat : 35 jours

Résultats produits pendant la durée de la prestation
Document produit et disponible au projet

Commentaires / recommandations

CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE
CONTRAT N° : PASJ/C.PRS/07/029

Mode de passation du marché : Consultation restreinte

Date de l'appel d'offre :

Date de début du contrat de sous-traitance : 17/08/2007

Nom du sous-contractant (ou firme) : Africaine des Assurances

Objet du contrat : Assurance automobile 14 IT 27RB

Coût du contrat : 1 185 euros soit 777 223fcfa

Durée du contrat : 12 mois

Résultats produits pendant la durée de la prestation
Prestation assurée

Commentaires / recommandations

CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE
CONTRAT N° : PASJ/C.PRS/07/030

Mode de passation du marché : Consultation ouverte et accord cadre

Date de l'appel d'offre :

Date de début du contrat de sous-traitance : 13/09/2007

Nom du sous-contractant (ou firme) : Africaine des assurances

Objet du contrat : Assurance automobile AK 0443 RB

Coût du contrat : 842 euros soit 552 145fcfa

Durée du contrat : 11 mois

Résultats produits pendant la durée de la prestation
Prestation assurée

Commentaires / recommandations

CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE
CONTRAT N° : PASJ/C.PRS/07/031

Mode de passation du marché : Consultation restreinte

Date de l'appel d'offre :

Date de début du contrat de sous-traitance : 31/10/2007

Nom du sous-contractant (ou firme) : Théonas MOUSSOU

Objet du contrat : Formation des acteurs de la société civile (350) participants

Coût du contrat : 9 147 euros soit 6 000 000fcfa

Durée du contrat : 10 jours

Résultats produits pendant la durée de la prestation
Prestation exécutée

Commentaires / recommandations

CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE
CONTRAT N° : PASJ/C.PRS/08/033

Mode de passation du marché : Consultation restreinte

Date de l'appel d'offre :

Date de début du contrat de sous-traitance : 15/01/2008

Nom du sous-contractant (ou firme) : Basile Aubin COMLANVI

Objet du contrat : Service temporaire de conduite

Coût du contrat : 128 euros soit 84 000fcfa

Durée du contrat : 14 jours

Résultats produits pendant la durée de la prestation
Prestation exécutée

Commentaires / recommandations

CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE
CONTRAT N° : PASJ/C.PRS/08/034

Mode de passation du marché : Consultation restreinte

Date de l'appel d'offre :

Date de début du contrat de sous-traitance : 01 / 02 / 2008

Nom du sous-contractant (ou firme) : SIAG

Objet du contrat : Réalisation des étrennes (calendriers et cartes de vœux)

Coût du contrat : 4 573 euros soit 3 000 000fcfa

Durée du contrat : 1 mois

Résultats produits pendant la durée de la prestation
Prestation exécutée

Commentaires / recommandations

CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE
CONTRAT N° : PASJ/C.PRS/08/035

Mode de passation du marché : Consultation restreinte

Date de l'appel d'offre :

Date de début du contrat de sous-traitance : 04/04/2008

Nom du sous-contractant (ou firme) : Théonas MOUSSOU

Objet du contrat : Formation des acteurs de la société civile (750) participants

Coût du contrat : 27 075 euros soit 17 760 000fcfa

Durée du contrat : un mois

Résultats produits pendant la durée de la prestation
Prestation exécutée

Commentaires / recommandations

CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE
CONTRAT N° : PASJ/C.PRS/08/036

Mode de passation du marché : Consultation restreinte

Date de l'appel d'offre :

Date de début du contrat de sous-traitance : 14/04/2008

Nom du sous-contractant (ou firme) : Laure TOPANOU

Objet du contrat : Service temporaire de secrétaire intérimaire

Coût du contrat : 604 euros soit 396 000fcfa

Durée du contrat : 30 jours

Résultats produits pendant la durée de la prestation
Intérim assurée

Commentaires / recommandations

CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE
CONTRAT N° : PASJ/C.PRS/08/037

Mode de passation du marché : Consultation ouverte et accord cadre

Date de l'appel d'offre :

Date de début du contrat de sous-traitance : 14/04/2008

Nom du sous-contractant (ou firme) : NSIA

Objet du contrat : Assurance santé groupe police
n°1011124070006G personnel UGP

Coût du contrat : 3 913 euros soit 2 566 516fcfa

Durée du contrat : 7 mois

Résultats produits pendant la durée de la prestation
Prestation exécutée

Commentaires / recommandations

CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE
CONTRAT N° : PASJ/C.PRS/08/038

Mode de passation du marché : Consultation ouverte

Date de l'appel d'offre :

Date de début du contrat de sous-traitance : 20/06/2008

Nom du sous-contractant (ou firme) : Saï Sotima TCHANTIPO

Objet du contrat : Etude sur la perception de la justice et
des populations

Coût du contrat : 16 337 euros soit 10 716 500fcfa

Durée du contrat : 40 jours

Résultats produits pendant la durée de la prestation
Intérim assurée

Commentaires / recommandations

CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE
CONTRAT N° : PASJ/C.PRS/08/039

Mode de passation du marché : Consultation ouverte et accord cadre

Date de l'appel d'offre :

Date de début du contrat de sous-traitance : 11/06/2008

Nom du sous-contractant (ou firme) : NSIA

Objet du contrat : Assurance santé groupe police n°1011124070006G, AHOVISSI Guillaume

Coût du contrat : 653 euros soit 428 586fcfa

Durée du contrat : 5 mois

Résultats produits pendant la durée de la prestation
Prestation exécutée

Commentaires / recommandations

CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE
CONTRAT N° : PASJ/C.PRS/08/040

Mode de passation du marché : Consultation ouverte

Date de l'appel d'offre :

Date de début du contrat de sous-traitance : 28/08/2008

Nom du sous-contractant (ou firme) : Théonas Moussou

Objet du contrat : Renforcement des capacités des OPJ et élus locaux & R/CPS

Coût du contrat : 19 268 euros soit 12 639 200fcfa

Durée du contrat : 2 mois

Résultats produits pendant la durée de la prestation
Prestation exécutée

Commentaires / recommandations

CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE
CONTRAT N° : PASJ/C.PRS/08/041

Mode de passation du marché : Consultation ouverte et accord cadre

Date de l'appel d'offre :

Date de début du contrat de sous-traitance : 28/08/2008

Nom du sous-contractant (ou firme) : ETS CINDY EQUIPEMENT

Objet du contrat : Entretien périodique des climatiseurs

Coût du contrat : 220 euros soit 144 000fcfa

Durée du contrat : Un an

Résultats produits pendant la durée de la prestation
Prestation assurée

Commentaires / recommandations

CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE
CONTRAT N° : PASJ/C.PRS/08/042

Mode de passation du marché : Consultation ouverte

Date de l'appel d'offre :

Date de début du contrat de sous-traitance : 19/08/2008

Nom du sous-contractant (ou firme) : Africaine des assurances

Objet du contrat : Assurance automobile AK 0443 RB & 14IT27RB

Coût du contrat : 1 985 euros soit 1 302 150fcfa

Durée du contrat : 12 mois

Résultats produits pendant la durée de la prestation
Prestation assurée

Commentaires / recommandations

CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE
CONTRAT N° : PASJ/C.PRS/08/043

Mode de passation du marché : Consultation restreinte

Date de l'appel d'offre :

Date de début du contrat de sous-traitance : 01/09/2008

Nom du sous-contractant (ou firme) : Cabinet RIAH

Objet du contrat : Formation des agents animateurs de la campagne de sensibilisation

Coût du contrat : 4 040 euros soit 2 650 000fcfa

Durée du contrat : Un mois

Résultats produits pendant la durée de la prestation
Prestation assurée

Commentaires / recommandations

CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE
CONTRAT N° : PASJ/C.PRS/08/044

Mode de passation du marché : Consultation restreinte

Date de l'appel d'offre :

Date de début du contrat de sous-traitance : 23/09/2008

Nom du sous-contractant (ou firme) : Benoît AGUETE

Objet du contrat : Service temporaire de conduite

Coût du contrat : 252 euros soit 165 000fcfa

Durée du contrat : 25 jours

Résultats produits pendant la durée de la prestation
Prestation assurée

Commentaires / recommandations

CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE
CONTRAT N° : PASJ/C.PRS/08/045

Mode de passation du marché : Consultation restreinte

Date de l'appel d'offre :

Date de début du contrat de sous-traitance : 03/11/2008

Nom du sous-contractant (ou firme) : Benoit AGUETE

Objet du contrat : Service temporaire de conduite

Coût du contrat : 231 euros soit 151 800fcfa

Durée du contrat : 23 jours

Résultats produits pendant la durée de la prestation
Prestation assurée

Commentaires / recommandations

CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE
CONTRAT N° : PASJ/C.PRS/08/046

Mode de passation du marché : Consultation restreinte

Date de l'appel d'offre :

Date de début du contrat de sous-traitance : 01/12/2008

Nom du sous-contractant (ou firme) : RESHUFORM

Objet du contrat : Recrutement d'un consultant en
planification et suivi évaluation

Coût du contrat : 915 euros soit 600 000fcfa

Durée du contrat : 30 jours

Résultats produits pendant la durée de la prestation
Prestation assurée

Commentaires / recommandations

CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE
CONTRAT N° : PASJ/C.PRS/08/047

Mode de passation du marché : Consultation restreinte

Date de l'appel d'offre :

Date de début du contrat de sous-traitance : 22/12/2008

Nom du sous-contractant (ou firme) : Rébécca LOHOU

Objet du contrat : Service temporaire de secrétaire
intérimaire

Coût du contrat : 463 euros soit 303 600fcfa

Durée du contrat : 5 semaines

Résultats produits pendant la durée de la prestation
Prestation assurée

Commentaires / recommandations

CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE
CONTRAT N° : PASJ/C.PRS/08/048

Mode de passation du marché : Consultation restreinte

Date de l'appel d'offre :

Date de début du contrat de sous-traitance : 30/12/2008

Nom du sous-contractant (ou firme) : Africaine des Assurances

Objet du contrat : Assurance des 6 véhicules des TPI et
parquets de la zone d'intervention

Coût du contrat : 3 044 euros soit 1 996 445fcfa

Durée du contrat : 08 mois

Résultats produits pendant la durée de la prestation
Prestation assurée

Commentaires / recommandations

CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE
CONTRAT N° : PASJ/C.PRS/09/049

Mode de passation du marché : Consultation restreinte

Date de l'appel d'offre :

Date de début du contrat de sous-traitance : 10/03/2009

Nom du sous-contractant (ou firme) : Ousmane TOGOU

Objet du contrat : Mise en place d'un système de planification et de suivi évaluation

Coût du contrat : 11 106 euros soit 7 285 000fcfa

Durée du contrat : 06 mois

Résultats produits pendant la durée de la prestation
Prestation défectueuse. Contrat résilié

Commentaires / recommandations

CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE
CONTRAT N° : PASJ/C.PRS/09/050

Mode de passation du marché : Consultation restreinte

Date de l'appel d'offre :

Date de début du contrat de sous-traitance : 05/01/2009

Nom du sous-contractant (ou firme) : RESHUFORM

Objet du contrat : Recrutement du personnel additif au projet (chef d'antenne, secrétaire antenne, expert soutien institutionnel)

Coût du contrat : 3 049 euros soit 2 000 000fcfa

Durée du contrat : 90 jours

Résultats produits pendant la durée de la prestation
Prestation assurée

Commentaires / recommandations

CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE
CONTRAT N° : PASJ/C.PRS/09/051

Mode de passation du marché : Consultation restreinte

Date de l'appel d'offre :

Date de début du contrat de sous-traitance : 02/04/2009

Nom du sous-contractant (ou firme) : Pierre Claver ADOMOU

Objet du contrat : Modération atelier d'évaluation des formations

Coût du contrat : 1 982 euros soit 1 300 000fcfa

Durée du contrat : 30 jours

Résultats produits pendant la durée de la prestation
Prestation exécutée

Commentaires / recommandations

CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE
CONTRAT N° : PASJ/C.PRS/09/052

Mode de passation du marché : Consultation restreinte

Date de l'appel d'offre :

Date de début du contrat de sous-traitance : 28/04/2009

Nom du sous-contractant (ou firme) : Ets UNITECH

Objet du contrat : Formation en outil informatique du responsable national

Coût du contrat : 244 euros soit 160 000fcfa

Durée du contrat : 90 jours

Résultats produits pendant la durée de la prestation
Prestation assurée

Commentaires / recommandations

CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE
CONTRAT N° : PASJ/C.PRS/09/053

Mode de passation du marché : Consultation restreinte

Date de l'appel d'offre :

Date de début du contrat de sous-traitance : 27/04/2009

Nom du sous-contractant (ou firme) : Bernus AMOUSOUGA

Objet du contrat : Mise en place d'un système d'archivage

Coût du contrat : 762 euros soit 500 000fcfa

Durée du contrat : 60 jours

Résultats produits pendant la durée de la prestation
Prestation exécutée

Commentaires / recommandations

CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE
CONTRAT N° : PASJ/C.PRS/09/054

Mode de passation du marché : Consultation restreinte

Date de l'appel d'offre :

Date de début du contrat de sous-traitance : 29/04/2009

Nom du sous-contractant (ou firme) : Inoussa YOROU

Objet du contrat : Contrat de gardiennage des biens meubles et immeubles de l'antenne

Coût du contrat : 396 euros soit 260 000fcfa

Durée du contrat : 04 mois

Résultats produits pendant la durée de la prestation
Prestation assurée

Commentaires / recommandations

CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE
CONTRAT N° : PASJ/C.PRS/09/055

Mode de passation du marché : Consultation ouverte

Date de l'appel d'offre :

Date de début du contrat de sous-traitance : 28/04/2009

Nom du sous-contractant (ou firme) : Luc SOSSA

Objet du contrat : Contrat de l'Expert soutien institutionnel

Coût du contrat : 4 573 euros soit 3 000 000fcfa

Durée du contrat : 6 mois

Résultats produits pendant la durée de la prestation
Prestation exécutée

Commentaires / recommandations

CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE
CONTRAT N° : PASJ/C.PRS/09/056

Mode de passation du marché : Consultation restreinte

Date de l'appel d'offre :

Date de début du contrat de sous-traitance : 20/08/2009

Nom du sous-contractant (ou firme) : Benoît AGUETE

Objet du contrat : Service temporaire de conduite

Coût du contrat : 173 euros soit 113 400fcfa

Durée du contrat : 18 jours

Résultats produits pendant la durée de la prestation
Prestation assurée

Commentaires / recommandations

CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE
CONTRAT N° : PASJ/C.PRS/09/057

Mode de passation du marché : Consultation ouverte

Date de l'appel d'offre :

Date de début du contrat de sous-traitance : 08/07/2009

Nom du sous-contractant (ou firme) : Théonas Moussou

Objet du contrat : Conception et élaboration du manuel de vulgarisation

Coût du contrat : 9 208 euros soit 6 040 000fcfa

Durée du contrat : 3 mois

Résultats produits pendant la durée de la prestation
Prestation exécutée

Commentaires / recommandations

CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE
CONTRAT N° : PASJ/C.PRS/09/058

Mode de passation du marché : Consultation restreinte

Date de l'appel d'offre :

Date de début du contrat de sous-traitance : 15/09/2009

Nom du sous-contractant (ou firme) : Solange TCHOBO

Objet du contrat : Service temporaire de finance et de logistique

Coût du contrat : 211 euros soit 138 600fcfa

Durée du contrat : 20 jours

Résultats produits pendant la durée de la prestation
Prestation assurée

Commentaires / recommandations

CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE
CONTRAT N° : PASJ/C.PRS/09/059

Mode de passation du marché : Consultation restreinte

Date de l'appel d'offre :

Date de début du contrat de sous-traitance : 09/10/2009

Nom du sous-contractant (ou firme) : Saï Sotima TCHANTIPO

Objet du contrat : Service temporaire de conduite

Coût du contrat : 154 euros soit 101 056fcfa

Durée du contrat : 16 jours

Résultats produits pendant la durée de la prestation
Prestation exécutée

Commentaires / recommandations

CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE
CONTRAT N° : PASJ/C.PRS/09/060

Mode de passation du marché : Consultation restreinte

Date de l'appel d'offre :

Date de début du contrat de sous-traitance : 19/10/2009

Nom du sous-contractant (ou firme) : Saï Sotima TCHANTIPO

Objet du contrat : Evaluation finale du projet, consultance nationale

Coût du contrat : 2 462 euros soit 1 615 000fcfa

Durée du contrat : 17 jours

Résultats produits pendant la durée de la prestation
Prestation exécutée

Commentaires / recommandations

CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE
CONTRAT N° : PASJ/C.PRS/09/061

Mode de passation du marché : Consultation restreinte

Date de l'appel d'offre :

Date de début du contrat de sous-traitance : 02/12/2009

Nom du sous-contractant (ou firme) : IMPRIMERIE NET PLUS

Objet du contrat : Edition du manuel de vulgarisation

Coût du contrat : 11 300 euros soit 7 412 000fcfa

Durée du contrat : 20 jours

Résultats produits pendant la durée de la prestation
Prestation exécutée

Commentaires / recommandations

CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE
CONTRAT N° : PASJ/C.PRS/09/062

Mode de passation du marché : Consultation restreinte

Date de l'appel d'offre :

Date de début du contrat de sous-traitance : 06/11/2009

Nom du sous-contractant (ou firme) : Cabinet COFIMA

Objet du contrat : Audit comptable et financier du projet

Coût du contrat : 7 546 euros soit 4 950 000fcfa

Durée du contrat : 3 semaines

Résultats produits pendant la durée de la prestation
Prestation exécutée

Commentaires / recommandations

CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE
CONTRAT N° : PASJ/C.FRN/05/000

Mode de passation du marché : Consultation restreinte

Date de l'appel d'offre :

Date de début du contrat de sous-traitance : 06/10/2005

Nom du sous-contractant (ou firme) : SOBEPAT

Objet du contrat : Acquisition d'véhicule 4X4 Prado

Coût du contrat : 26 929 euros soit 17 664 000fcfa

Durée du contrat : 20 jours

Résultats produits pendant la durée de la prestation
Prestation exécutée

Commentaires / recommandations

CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE
CONTRAT N° : PASJ/C.FRN/07/001

Mode de passation du marché : Consultation ouverte

Date de l'appel d'offre :

Date de début du contrat de sous-traitance : 03/05/2007

Nom du sous-contractant (ou firme) : SONAEC

Objet du contrat : Fourniture d'un véhicule pick up 4X4

Coût du contrat : 19 742 euros soit 12 950 000fcfa

Durée du contrat : Un mois

Résultats produits pendant la durée de la prestation
Prestation exécutée

Commentaires / recommandations

CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE
CONTRAT N° : PASJ/C.FRN/08/002

Mode de passation du marché : Consultation restreinte

Date de l'appel d'offre :

Date de début du contrat de sous-traitance : 06/10/2005

Nom du sous-contractant (ou firme) : SOCAR

Objet du contrat : Fourniture de six véhicules pick up au profit des TPI et Parquets

Coût du contrat : 105 647 euros soit 69 300 000fcfa

Durée du contrat : Un mois

Résultats produits pendant la durée de la prestation
Prestation exécutée

Commentaires / recommandations

CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE
CONTRAT N° : PASJ/C.TRV/09/002

Mode de passation du marché : Consultation ouverte

Date de l'appel d'offre :

Date de début du contrat de sous-traitance : 14/08/2009

Nom du sous-contractant (ou firme) : AGETIP

Objet du contrat : MOD des travaux de construction et d'équipement de 14 salles d'audience et de bureaux au profit des tribunaux de conciliation des départements du Mono, du Couffo, de l'Atacora et de la Donga

Coût du contrat : 737 842 euros soit 483 992 395fcfa

Durée du contrat : Huit mois

Résultats produits pendant la durée de la prestation
Prestation exécutée

Commentaires / recommandations

ANNEXE 6 : Liste des équipements acquis par la prestation

Type d'équipement	coût		date de délivrance		Remarques
	Budget	Réel	Prévue	Réelle	
Toyota land-cruiser Prado Gx	26 929	26 929	13/12/2005	02/01/2006	
Coffre fort L47 P32 H51	482	482	27/09/2005	31/10/2005	
Chaise secrétaire	69	69	18/11/2005	19/11/2005	
Chaise secrétaire	240	137	26/01/2006	01/02/2006	
Ventilateur binatone	68	39	21/01/2006	21/02/2006	
Bureaux avec retour	1 444	823	15/03/2006	15/03/2006	
Poste tél.à clavier bur. Ordinaire	60	60	04/05/2006	04/05/2006	
Pompe JAPY N°3	649	370	08/05/2006	08/05/2006	
Mini rangement classeur 90X60	93	53	04/07/2006	05/07/2006	
Table rectangulaire 240X120	321	183	04/07/2006	05/07/2006	
Placard de rangement ouvert 290X97X40	628	358	04/07/2006	05/07/2006	
Table de réception 90X80	107	61	04/07/2006	05/07/2006	
Rangement fermé en lambris 140X190	575	328	04/07/2006	05/07/2006	
Banquette pour attente 45X45	481	274	04/07/2006	05/07/2006	
Fauteuils visiteurs bourrés	1 123	640	04/07/2006	05/07/2006	
Support copieur & tabouret	121	69	09/08/2006	16/08/2006	
Bureaux avec retour 170X70	1 030	587	13/09/2006	15/09/2006	
Autocommutateur siemens 8L 2R	690	896	09/10/2006	30/10/2006	
Poste opérateur	140	180	09/10/2006	30/10/2006	
Poste à clavier bur. Responsables	78	102	09/10/2006	30/10/2006	
Poste à clavier bur. Ordinaire	125	162	09/10/2006	30/10/2006	
Dispositif de protection secteur électrique	81	105	09/10/2006	30/10/2006	
Dispositif de protection ligne téléphonique extérieure	70	88	09/10/2006	30/10/2006	
Alimentation secours	75	95	09/10/2006	30/10/2006	
Travaux d'installation mat. Téléphonique	180	233	09/10/2006	30/10/2006	
Climatiseur sharp 1,5cv	949	541	26/10/2006	03/11/2006	
Bureaux avec retour	1 363	777	08/11/2006	13/11/2006	
Climatiseur sharp 1,5cv	949	541	30/11/2006	11/12/2006	
Imprimante Laser hp	503	503	26/09/2005	17/10/2005	
Ordinateur portable hp compaq P4	1 448	1 448	26/09/2005	18/10/2005	
Imprimante officejet	229	229	24/10/2005	31/10/2005	
Onduleur nitram	76	76	24/10/2005	31/10/2005	
Ordinateur portable Sony P4	2 317	2 317	24/10/2005	31/10/2005	
Ordinateur de bureau plat (ens.)	3 193	2 012	28/04/2006	26/06/2006	
Ordinateur portable HP	1 820	1 148	28/04/2006	26/06/2006	
Imprimante Laser hp color	1 695	579	28/04/2006	26/06/2006	
Copieur canon+kit de connexion réseau	5 500	2 028	28/04/2006	26/06/2006	
Mise en place réseau informatique	2 500	1 327	30/08/2006	08/09/2006	
Toyota land cruiser Prado	26 929	26 929	13/12/2005	13/12/2005	
Onduleur	114	114	30/08/2006	30/08/2006	
Switch 16 port fast	137	137	30/08/2006	30/08/2006	

Type d'équipement	coût		date de délivrance		Remarques
	Budget	Réel	Prévue	Réelle	
Fontaine d'eau	137	137	21/09/2006	21/09/2006	
Onduleur MGE 1100 VA	168	168	05/02/2007	05/02/2007	
Vidéo projecteur toshiba 2000 lumens	1 220	1 220	20/04/2007	20/04/2007	
Appareil photo numérique et carte 1 GO	488	488	23/04/2007	23/04/2007	
Chargeur copieur IR2016/2020	457	457	24/04/2007	24/04/2007	
Véhicule Nissan pick up AK 0443 RB	22 000	19 742	31/01/2007	12/09/2007	
Machine à reluire kombo	230	229	20/03/2007	20/03/2007	
Fauteuils directeur erg (bureau resp.)	577	577	26/03/2007	26/03/2007	
Etagère et porte pour rangement fourniture bureau	138	138	30/06/2007	30/06/2007	
Fauteuils directeur erg (bureau coresp.)	206	206	31/10/2007	31/10/2007	
Bureau à rallonge avec retour	431	431	10/06/2008	10/06/2008	
Six véhicules pick up TPI et parquets	105 647	105 647	25/02/2008	30/06/2008	
Scanneur hp scanjet G2710	114	114	11/09/2008	04/11/2008	
Ordinateur portable hp (EPJ)	1 067	1067	11/09/2008	04/11/2008	
Bureau mex 1m20 gris	127	127	29/04/2009	31/05/2009	
Caisson mobil gris à trois tiroirs	137	137	29/04/2009	31/05/2009	
Retour mex sur deux pieds	116	116	29/04/2009	31/05/2009	
Bureau 160X80 cérisier	212	212	29/04/2009	31/05/2009	
Caisson mobil à trois tiroirs cérisier	137	137	29/04/2009	31/05/2009	
Retour mex sur deux pieds	116	116	29/04/2009	31/05/2009	
Fauteuil mimosa en cuir noir moyen	297	297	29/04/2009	31/05/2009	
Fauteuil mimosa en cuir noir moyen	297	297	29/04/2009	31/05/2009	
Fauteuil de direction en cuir noir	465	465	29/04/2009	31/05/2009	
Fauteuil de direction en cuir noir	465	465	29/04/2009	31/05/2009	
Photocopieur canon IR 2018 et accessoires	2 438	2 438	23/03/2009	17/04/2009	
Onduleur vision 1500 VA	122	122	16/03/2009	20/04/2009	
Scanner hp G2410C	84	84	19/03/2009	17/04/2009	
Ordinateurs portatifs (CA & Coresp.)	1 143	1 143	16/03/2009	20/04/2009	
Ordinateur de bureau et accessoires	945	945	19/03/2009	17/04/2009	
Imprimante hp K7103	320	320	19/03/2009	17/04/2009	
Stabilisateur yamaha 5000 watts	229	229	30/06/2009	30/06/2009	
Ordinateur portatif (ESI)	572	572	21/05/2009	31/05/2009	

ANNEXE 7. : Formations

— SANS OBJET —

Type de formation	Pays, Institution, Durée	Nom ou Nombre de personnes formées	Dates de la formation	Sujet ,contenu et niveau
Stage				
Bourse				
Workshop				
Autres				

ANNEXE 8. : Interventions des Bailleurs de fonds

Interventions d'autres bailleurs de fonds sur le même projet ou dans des projets contribuant à un même objectif spécifique.

Bailleurs de fonds intervenant dans le même projet				
Bailleurs de fonds	Nom de l'intervention	Budget	Principaux objectifs	Commentaires
S/O	S/O	S/O	S/O	S/O
Bailleurs de fonds contribuant à un même objectif spécifique				
Bailleurs de fonds	Nom de l'intervention	Budget	Principaux objectifs	Commentaires
UNION EUROPÉENNE	Appui au PIRSJJ		Objectif: contribuer à la mise en place d'un système judiciaire accessible, moderne et efficace dans le contexte de la décentralisation au Bénin Volet modernisation Activités: (1) réhabilitation et équipement des huit TPI existants et CA Cotonou (2) informatisation des TPI et MJCRI (équipements, internet/intranet, application métiers, formation informatique...) (3) réorganisation interne et rationalisation des méthodes de travail des services (4) formation continue et conception formation initiale des greffiers et greffiers en chef	Don

	Appui au PIRSJJ Durée : oct-04 à déc 2009	12. 150. 000, €	Volet extension (1) construction de deux nouveaux TPI (Couffo, Donga) et deux CA (Parakou, Cotonou) (2) continuation et approfondissement autres activités	Zone d'intervention : nationale
UNION EUROPÉENNE	Appui à l'OHADA Durée : 2007 – 2010	4. 000. 000, €	Objectif: meilleure connaissance et mise en œuvre effective du droit des affaires harmonisé dans l'ensemble des Etats membres de l'OHADA Activités: (1) Mission d'étude diagnostique (2) Programme de soutien pédagogique pour l'ERSUMA (3) Renforcement des compétences institutionnelles du Secrétariat permanent de l'OHADA et de la Cour commune de justice et d'arbitrage (CCJA) (4) Appui au renforcement des compétences techniques et pédagogiques des commissions nationales de l'OHADA ; (5) Appui à l'information/formation dans les pays membres de la CEDEAO non membres de l'OHADA ; (6) Programme de recherche et publication (fonctionnement du site OHADA, publication du recueil de jurisprudence 2000-2005, publication/traduction des manuels en espagnol et portugais).	Don Zone d'intervention : régionale
FRANCE	Projet d'appui au renforcement de la sécurité intérieure du Bénin (PARSIB) Durée : Début 2007-2010	1 500 000 €	Objectif: assurer une cohérence et efficacité dans la lutte contre la criminalité Activités: (1) mise en place d'une base de données partagée entre la police, la gendarmerie et la douane (2) adoption socle légal destiné à protéger les informations nominatives et à respecter les libertés individuelles.	Don Zone d'intervention : nationale

ETATS-UNIS	Millenium Challenge Compact Volet "Accès à la Justice" Durée : fin 2006 - 2011	34, 000, 000. USD	Objectif: Améliorer le fonctionnement de l'appareil judiciaire pour le rendre plus efficace et plus crédible afin de susciter la confiance de tous les citoyens et des opérateurs économiques tant nationaux qu'étrangers. Activités: (1) Appui au démarrage et à l'expansion du Centre d'Arbitrage, de Médiation et de Conciliation de la Chambre de Commerce ; (2) Amélioration des prestations du Centre de formalités des Entreprises ou Guichet unique d'enregistrement ; (3) Amélioration des activités des juridictions y compris: - le renforcement des capacités et la formation des magistrats, des agents du personnel judiciaire, de l'Inspection Générale des Services de la Justice, - la création d'un centre de documentation juridique, - la mise en place d'un système d'assistance judiciaire, - la construction, l'équipement et l'informatisation de huit nouveaux TPI et de la CA d'Abomey	Zone d'intervention : national (Bénin étant un des 4 pays de la région bénéficiaires du projet)
ETATS-UNIS	Women's Justice and Empowerment Initiative (WJEI)		Activités (1) - Renforcer les capacités du système juridique afin de mieux protéger les femmes et afin de poursuivre et punir les violeurs - formation de la police, des procureurs et des juges à la lutte contre les violences sexuelles commises contre les femmes - élaborer et/ou approfondir les lois qui protègent les femmes (2) - Conseiller et réintégrer les victimes des abus sexuels, en tenant compte de leurs besoins en soins de santé (3) - Sensibiliser le public à la nécessité d'un accès facile à la justice des femmes, à travers d'un engagement à haut niveau, des conférences, des campagnes et de l'éducation.	Zone d'intervention : national
BANQUE MONDIALE	PRSC III		Objectifs : par sous-programme: (1) améliorer les conditions de détention des détenus (2) mettre en place une gestion axée sur les résultats au sein du ministère (3) accroître le partenariat avec les professionnels, les juridictions et la société civile (4) rendre la justice plus accessible aux citoyens	Appui budgétaire Zone d'intervention : nationale

